

CNP Assurances obtient la note maximale de 100 /100 en matière d'égalité salariale femmes-hommes

Depuis le 1er mars 2019, les entreprises françaises de plus de 1 000 salariés doivent publier chaque année l'index de l'égalité femmes-hommes. Après avoir obtenu 99/100 pendant trois années consécutives, CNP Assurances atteint la note maximale de 100 /100 pour l'année 2021. C'est le résultat d'un engagement durable en matière de lutte contre les discriminations et pour la promotion de la diversité.

En obtenant en 2021 un score de 100/100 pour l'index de l'égalité femmes-hommes, CNP Assurances témoigne une nouvelle fois de sa maturité en matière d'égalité professionnelle. L'entreprise obtient la note maximale sur les cinq indicateurs de l'index : écart de rémunération entre les femmes et les hommes, taux d'augmentations individuelles, promotions entre les femmes et les hommes, pourcentage des salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité et répartition femmes-hommes des dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Pour plus d'informations, consultez la page [promesse employeur](#) du site de CNP Assurances, à la rubrique « Evoluer dans un milieu favorisant diversité et mixité ».

Bérengère GRANDJEAN

Directrice des ressources humaines de CNP Assurances



« Avec un score de 100/100 en 2021, CNP Assurances poursuit son engagement en matière de lutte contre les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes. Conformément à sa raison d'être, CNP Assurances confirme cette année encore son impact positif en matière d'inclusion professionnelle. »

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

Contacts

Florence de Montmarin	01 42 18 86 51
Tamara Bernard	01 42 18 86 19
Alexis Chauffrein	01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

